

Texte de motion:

" Toutes les organisations syndicales condamnent la réforme Chatel de la formation des maîtres et demandent son retrait.

Pour l'an prochain, ce qui est prévu par le rectorat consiste en un véritable sabotage de la formation des stagiaires, en réduisant celle-ci en dessous du seuil d'1/3 de service promis nationalement par le ministre, et augure très mal de l'avenir étant donné que les nouveaux textes régissant le recrutement des enseignants ne fixent plus aucun volume de formation pour la première année de stage !

Cette application provoque une complète désorganisation de la formation et de la gestion des enseignants, déstabilisant de plus profondément les mouvements aussi bien départementaux qu'académiques par l'ampleur des supports nécessaires. C'est pourquoi les membres du Cden de Saône -et-Loire, réunis le 30 mars 2010, demandent au Ministre le retrait des textes organisant la prochaine rentrée, ainsi que la prolongation du système de formation des nouveaux enseignants stagiaires du 1er et 2nd degré en vigueur jusqu'en 2009/2010, en lien avec l'IUFM et basé sur une alternance hebdomadaire d'enseignement et de formation (globalement 1/3 de service d'enseignement, 2/3 de formation). De plus, les membres du CDEN réaffirment que le remplacement est une question qui doit être du ressort d'enseignants titulaires confirmés et non transférée massivement sur des étudiants M2 ou des vacataires étudiants ou retraités."